



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

---

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2004/34

Le 19 novembre 2004

### Délimitation maritime en mer Noire (Roumanie c. Ukraine)

#### Fixation des délais pour le dépôt des pièces de la procédure écrite

LA HAYE, le 19 novembre 2004. La Cour internationale de Justice (CIJ) a fixé, par une ordonnance en date d'aujourd'hui, les délais pour le dépôt des premières pièces de la procédure écrite en l'affaire relative à la Délimitation maritime en mer Noire (Roumanie c. Ukraine), qui lui a été soumise le 16 septembre dernier.

Dans son ordonnance, la Cour a fixé au 19 août 2005 la date d'expiration du délai pour le dépôt du mémoire de la Roumanie et au 19 mai 2006 la date d'expiration du délai pour le dépôt du contre-mémoire de l'Ukraine.

La Cour a adopté cette ordonnance compte tenu des vues des Parties. La suite de la procédure a été réservée.

#### Historique de la procédure

Pour consulter l'historique de la procédure, il convient de se reporter au communiqué de presse 2004/31 sur le site Internet de la Cour ([www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)). Cliquer sur «Rôle», puis sur le nom de l'affaire relative à la Délimitation maritime en mer Noire (Roumanie c. Ukraine).

---

Le texte intégral de l'ordonnance de la Cour sera prochainement disponible sur le site Internet de la Cour.

---

Département de l'information :

M. Arthur Witteveen, premier secrétaire (+ 31 70 302 23 36)

Mme Laurence Blairon et M. Boris Heim, attachés d'information (+ 31 70 302 23 37)

Adresse électronique : [information@icj-cij.org](mailto:information@icj-cij.org)